

Paris, le 17 juin 2013

**Conseil des droits de l'homme – Examen périodique universel  
18<sup>ème</sup> session : janvier / février 2014**

**Contribution de Reporters sans frontières, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial, à propos de la situation de la liberté de la presse au Vietnam**

**Engagements pris par le Vietnam en matière de liberté de l'information lors de la dernière session (groupe de travail 8 mai 2009 – Adoption en session plénière : 24 septembre 2009)**

45. Garantir pleinement le droit de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées conformément à l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Italie);

46. Présenter une loi sur l'accès à l'information et s'efforcer d'en obtenir l'adoption au plus tôt (Canada);

47. Prendre des mesures pour garantir que le plein respect de la liberté d'expression, y compris sur Internet, est appliqué dans les travaux actuellement menés en vue de préparer la réforme de la loi sur les médias (Suède);

48. Envisager de renforcer les dispositions protégeant la liberté de la presse énoncées dans la loi de 1999 relative à la presse (Australie); veiller à ce que la révision de la loi relative à la presse respecte les normes internationales applicables en la matière, en particulier pour ce qui est de la protection des journalistes (Suisse); veiller à ce que les textes de loi relatifs à la presse soient conformes à l'article 19 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Pays-Bas);

49. Adopter les mesures voulues pour diffuser largement et faire pleinement respecter la résolution 53/144 de l'Assemblée générale (Norvège);

52. Renforcer l'action menée dans le domaine des libertés civiles et politiques, y compris la liberté d'expression, la liberté de la presse et la liberté de religion (République de Corée);

**Exposé de la situation de la liberté de la presse et de l'information**

Le Vietnam se situe au 172<sup>ème</sup> rang sur 179 au classement mondial 2013 de la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières. 2 journalistes et 35<sup>1</sup> blogueurs et net-citoyens<sup>2</sup> sont actuellement emprisonnés (voir annexe 1 pour la liste complète).

---

<sup>1</sup> <http://fr.rsf.org/vietnam-l-ecrivain-et-blogueur-pham-viet-17-06-2013,44800.html>

<sup>2</sup> Les trois derniers blogueurs à avoir été emprisonnés n'ont pas encore été jugés. Il s'agit de : **Dinh Nhat Uy**, blogueur, détenu depuis le 16 juin 2011; **Pham Viet Dao**, blogueur, détenu depuis le 13 juin 2013; **Truong Duy Nhat**, blogueur, détenu depuis le 26 mai 2013.

Le Vietnam est aujourd'hui la deuxième prison au monde pour les blogueurs et net-citoyens, derrière la Chine. La plupart de ces détenus ont été condamnés à de lourdes peines de prison, sous les articles 79 et 88, pour « organisation d'une tentative de renversement du gouvernement » et « propagande contre l'Etat ». La préservation de la sûreté de l'Etat est devenue une justification à toutes les répressions menées contre les acteurs de l'information.

L'article 2 de la loi sur la presse du 28 Décembre 1989 et modifiée par la loi n ° 12-1999-QH10 le 12 Juin 1999 , ainsi que l'article 4 de la loi sur la presse garantissent la liberté de la presse et la liberté d'expression à travers la presse. Dans la pratique, ces articles ne permettent jamais aux journalistes et acteurs de l'information d'être protégés.

Bien que l'article 69 de la Constitution de 1992 du Vietnam indique que « Les citoyens ont droit à la liberté d'expression et à la liberté de la presse », les autorités n'ont pas pris de mesures pour rendre son application effective. Au contraire, elles ne cessent d'intensifier leur traque des voix dissidentes.

Selon le point de vue de l'État, la presse étatique constitue un organe au service du Parti, des organismes de l'État et des organisations politiques, sociales et professionnelles. Elle sert également de plate-forme pour toutes les catégories de personnes, et il n'y a donc pas besoin d'avoir de presse privée. La liberté d'expression et la liberté de la presse des citoyens sont assurées par la Constitution et la loi, mais doivent servir à la lutte contre toutes les activités qui abusent de la liberté d'expression et de la liberté de la presse afin de résister à la cause révolutionnaire du peuple, au Parti et à l'État, et afin de briser la grande unité du peuple et de nuire aux intérêts de la nation.

### **Inexistence du pluralisme des médias**

Le pluralisme des médias est inexistant au Vietnam. A défaut d'un comité de censure, les quelque 700 agences de médias sont toutes soumises au contrôle du Parti communiste. Il n'existe dans le pays aucun organe de presse, radio ou chaînes télévisées privés. Seules quelques rares stations radios émises depuis l'étranger, telles que *Voice of America*, *Radio Free Asia* ou la *BBC*, parviennent à fournir des informations indépendantes.

Les chaînes télévisées étrangères, transmises avec 30 minutes de différé afin de permettre toute censure préalable, sont depuis le 15 mai 2013 soumises à de nouvelles directives. La « Décision 20 » impose une traduction intégrale et simultanée à certains types de chaînes (information, cinéma, sport, divertissement, éducatif et scientifique, etc), qui, en raison des frais générés, a déjà entraîné une suppression de l'offre proposée. Des chaînes à renommée internationale telles que *CNN*, la *BBC* et *Star World* ont ainsi cessé d'émettre.

### **Censure préalable et contrôle de l'information**

Le Vietnam ne dispose d'aucune agence de censure de la presse, mais celle-ci est étroitement contrôlée par différents départements du Parti, à l'échelon national et local.

Les dirigeants d'organes de presse tels que *Nhan Dan* ou *Voice of Vietnam* sont élevés à un rang comparable à celui d'un ministre. Pourtant, le contenu éditorial qu'ils proposent est soumis à la validation des plus hautes autorités. Chaque semaine, les rédacteurs en chef des agences de presse dépendant directement des organes centraux se réunissent avec les responsables du département provincial de la propagande et de l'éducation à Hanoï, pour écouter les recommandations du Président du département central de la propagande et de l'éducation du Parti communiste vietnamien. Ce dernier indique les éléments qui doivent, et ceux qui ne doivent pas être rendus publics. Ceux qui n'auraient pas suivi les consignes exactes sont soumis à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Ce fût le cas de Nguyen Cong Khe (*Thanh Nien*), Le Hoang et Vu Kim Hanh (*Tuoi Tre*) ou encore Ly Tien Dung (*Dai Doan Ket*).

Les chefs des départements provinciaux de la propagande et de l'éducation organisent dans leurs localités des réunions avec les rédacteurs en chef des journaux locaux. Les départements de la propagande et de l'éducation locaux instruisent les journaux locaux des directives qu'ils ont reçues lors des précédentes réunions avec le département central.

### **Vietnam : "Ennemi d'Internet" plaçant les internautes sous haute surveillance**

La presse privée interdite, de nombreuses voix tentent néanmoins de se faire entendre en ouvrant des blogs. Mais ces derniers sont bloqués de façon drastique avec des pare-feux, et leurs propriétaires arrêtés ou soumis à de considérables difficultés si leurs publications diffèrent de la vision défendue par le Parti communiste. L'un d'entre eux, Bauxite Vietnam, est néanmoins parvenu à s'imposer en fournisseur d'information incontournable. Créé en 2009, cette plateforme qui se décrit comme « un site permettant aux intellectuels de faire entendre leur voix », et « non comme un site Internet d'opposition politique », est parvenu à rassembler au bout d'une seule année d'existence un total de 17 millions de pages vues. D'autres sites, pourtant tout aussi populaires, ont payé le prix de leur engagement : le 8 mars 2013, après 5 ans d'activité, Sidewalk News Agency, ainsi que la totalité de ses miroirs, ont été hackés.

L'année 2012 a néanmoins vu la naissance de 3 sites Internet consacrés à la défense des droits de l'homme : Defend the Defenders, Vietnam Human Rights Committee et Movement of Vietnam Road.

Confrontés à un dilemme commun aux pays autoritaires, les dirigeants vietnamiens sont tiraillés entre la volonté d'un développement économique favorisé par les nouvelles technologies, et la peur de l'instabilité politique que ces dernières peuvent engendrer.

Depuis la fin des années 1990, le taux de pénétration d'Internet est en constante augmentation ; aujourd'hui, plus d'un habitant sur trois est connecté. A Hanoï et Hô-Chi-Minh-Ville, 95% des 15-22 ans ont accès à Internet. Seulement, le réseau souffre d'une piètre qualité de connexion. Au cours de l'année 2012, la vitesse a même baissé, le Parti limitant volontairement la vitesse du réseau, par l'intermédiaire des fournisseurs d'accès à Internet qu'il contrôle. Le leader, Viet Nam Posts and Telecommunications (VNPT), représente 74% du marché et appartient à l'Etat, tout comme VietTel (propriété de l'armée populaire vietnamienne). FPT Telecom, bien que privée, doit rendre des comptes au Parti et est dépendante de la bande passante octroyée par les leaders du marché. Ces fournisseurs sont les premiers outils de contrôle et de surveillance : ils bloquent l'accès aux sites pernicious (sites de journaux, blogs, contenus d'opposition politique ou de droits de l'homme, etc) en bloquant les DNS (Domain Name Server). D'autre part, il est fréquent que les mots de passes soient piratés et les connexions ralenties les jours d'arrestations ou de procès de dissidents.

La téléphonie mobile, avec 119 millions d'abonnés pour 91 millions d'habitants, fait également l'objet d'une forte surveillance. D'autant que, selon un rapport de Freedom House daté de juillet 2012, 91% des personnes interrogées accéderaient à Internet via leur terminal mobile. Or, le surf Internet sur mobile est peu sécurisé, mais surtout, l'Etat contrôle les trois principaux opérateurs, qui représentent 90% du marché.

### **Recommandations**

#### **Reporters sans frontières recommande aux autorités vietnamiennes:**

- De libérer immédiatement et sans condition tous les blogueurs, journalistes citoyens en ligne et cyberdissidents emprisonnés pour avoir publié des informations et des opinions en ligne.

- De mettre un terme à la censure, la surveillance de masse, et tous les actes de harcèlement, y compris sur le plan judiciaire, contre tous les acteurs de l'information,
- De cesser le recours aux lois de sécurité, notamment les articles 79, 80, 86, 87, 88, 91 et 258 , qui limitent le débat public sur la démocratie multipartite et entraînent une autocensure généralisée, empêchant notamment toute critique envers le gouvernement
- De permettre un procès équitable aux journalistes, blogueurs et cyberdissidents accusés d'avoir violé les lois susmentionnées; de leur permettre de rencontrer leur avocat en toute confidentialité et durant la période d'enquête policière, afin qu'ils puissent préparer leur défense; les avocats de la défense doivent être autorisés à présenter tous les éléments de preuve pertinents au tribunal; les accusés doivent être autorisés à s'exprimer pour leur défense.
- De rendre sa législation conforme aux normes internationales sur les droits de l'Homme, en modifiant ou abrogeant les lois sur la sécurité nationale et toutes les lois qui restreignent la liberté de la presse et de l'information.
- De respecter les engagements pris lors de l'Examen Périodique Universel du Vietnam, en 2009.

Reporters sans frontières  
Reporters Without Borders

**Contacts :**

**Benjamin Ismaïl, responsable du bureau Asie-Pacifique : [asie@rsf.org](mailto:asie@rsf.org), tel : +33 44 83 84 70**

**Hélène Sachstein, représentante aux Nations Unies : [sackstein@rsf-ch.ch](mailto:sackstein@rsf-ch.ch), tel : [+41 79 696 61 33](tel:+41796966133)**

ANNEXE 1 – LISTE DES JOURNALISTES ET BLOGUEURS ACTUELLEMENT  
EMPRISONNES AU VIETNAM, MISE A JOUR PAR REPORTERS SANS FRONTIERES LE  
17.06.2013

- Depuis le : 15 juin 2013 - **Dinh Nguyen Kha** - Blogger
- Depuis le : 13 juin 2013 - **Pham Viet Dao** - Blogger
- Depuis le : 26 mai 2013 - **Truong Duy Nhat** - Blogger
- Depuis le : 27 décembre 2012 - **Le Quoc Quan** - Avocat, blogueur <http://lequocquan.blogspot.com>
- Depuis le : 19 octobre 2012 - **Dinh Nguyen Kha** - Net-citoyen
- Depuis le : 19 octobre 2012 - **Nguyen Phuong Uyen** - Net-citoyen
- Depuis le : 8 août 2012 - **Dinh Dang Dinh** - blogger
- Depuis le : 17 juillet 2012 - **Pham Chi Dung**
- Depuis le : 6 juillet 2012 - **Le Thi Kim Thu**
- Depuis le : 1er décembre 2011 - **Le Thanh Tung**
- Depuis le : 19 septembre 2011 - **Tran Vu Anh Binh** - Netizen, compositeur de musique
- Depuis le : 5 septembre 2011 - **Ta Phong Tan**
- Depuis le : 27 août 2011 - **Tranh Minh Nhat**
- Depuis le : 18 août 2011 - **Thai Van Dung**
- Depuis le : 7 août 2011 - **Nguyen Van Duyet** - contributeur de Vietnam Redemptorist News
- Depuis le : 5 août 2011 - **Nong Hung Anh** - contributeur des blogs [www.boxitvn.net](http://www.boxitvn.net) et [baohongle.wordpress.com](http://baohongle.wordpress.com)
- Depuis le : 3 août 2011 - **Paulus Lê Son** - [paulusleson.wordpress.com](http://paulusleson.wordpress.com)
- Depuis le : 2 août 2011 - **Dau Van Duong** - Netizen
- Depuis le : 2 août 2011 - **Tran Huu Duc**
- Depuis le : 1er août 2011 - **Chu Manh Son** - Blogueur
- Depuis le : 30 juillet 2011 - **Dang Xuan Dieu** - contributeur de Vietnam Redemptorist News
- Depuis le : 30 juillet 2011 - **Ho Duc Hoa** - contributeur de Vietnam Redemptorist News
- Depuis le : 30 juillet 2011 - **Nguyen Van Oai**
- Depuis le : 25 juillet 2011 - **Nguyen Van Ly**
- Depuis le : 28 avril 2011 - **Nguyen Cong Chinh** - Pasteur, net-citoyen
- Depuis le : avril 2011 - **Nguyen Ngoc Cuong**
- Depuis le : 26 mars 2011 - **Lu Van Bay**
- Depuis le : 4 novembre 2010 - **Cu Huy Ha Vu**
- Depuis le : 27 octobre 2010 - **Vi Duc Hoi**
- Depuis le : 18 octobre 2010 - **Phan Thanh Hai** - Anh Ba SaiGon
- Depuis le : 7 juillet 2010 - **Tran Huynh Duy Thuc**
- Depuis le : 9 octobre 2009 - **Nguyen Xuan Nghia**
- Depuis le : 9 octobre 2009 - **Nguyen Kim Nhan**
- Depuis le : 7 juillet 2009 - **Nguyen Tien Trung**
- Depuis le : 7 juillet 2009 - **Tran Anh Kim**
- Depuis le : 19 avril 2008 - **Nguyen Hoang Hai (Dieu Cay)**